

Apport démographique de l'immigration étrangère en France depuis 1960

The demographic contribution of foreign immigration in France since 1960

Michèle Tribalat

Volume 44, Number 2, Fall 2015

La démographie au service de la société : un hommage à Jacques Henripin (1929-2013)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035952ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035952ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tribalat, M. (2015). Apport démographique de l'immigration étrangère en France depuis 1960. *Cahiers québécois de démographie*, 44(2), 181–201. <https://doi.org/10.7202/1035952ar>

Article abstract

Public statements on the needs of western countries for immigration to alleviate the burden of ageing rarely pay attention to quantifying the effectiveness of this remedy. Forward-looking simulations of the demographic contribution of immigration have been carried out, but retrospective estimations of its actual impact on the population of a given country, in terms of its age distribution and birth trends, are far fewer. This article reiterates, and updates to 2011, a study carried out in 1999 on the demographic impact of foreign immigration since 1960 by ten-year migratory waves. This impact, although quite large in scale at 9.7 million (the equivalent of just over thirty years of demographic growth in France), has had only a modest rejuvenating effect on the age pyramid, and no effect at all on the real support ratio. This counter-intuitive result is explained by the persistently low employment rates in France in general, and the even poorer performance in the labour market of the population originating from foreign immigration. The demographic contribution of foreign immigration in France has been mostly a quantitative one : it increases the number of inhabitants.

Apport démographique de l'immigration étrangère en France depuis 1960

MICHÈLE TRIBALAT*

RÉSUMÉ

Les discours sur les besoins d'immigration des pays occidentaux pour corriger les effets du vieillissement ne se sont pas toujours embarrassés de quantifier l'efficacité de ce remède. Si des simulations prospectives ont été réalisées, on a moins souvent tenté de mesurer rétrospectivement quelle avait été l'ampleur de l'apport démographique de l'immigration étrangère et ses effets sur la natalité et la structure par âge de la population d'un pays. Cet article réitère en 2011 une estimation de l'apport démographique de l'immigration étrangère en France, après celle réalisée en 1999, pour donner une idée de l'impact démographique des flux d'immigration étrangère qui se sont produits depuis 1960, par vague décennale d'immigration. Cet apport, tout en étant très important — 9,7 millions, soit l'équivalent de la croissance démographique de la France sur un peu plus de trente ans — n'a que très modérément rajeuni la pyramide des âges, sans avoir vraiment d'impact sur le rapport de soutien réel en raison des taux d'emploi encore trop faibles en France et encore plus faibles dans la population apportée par l'immigration. L'impact sur la démographie française a été avant tout quantitatif: il a fait s'accroître la population.

ABSTRACT

The demographic contribution of foreign immigration in France since 1960

Public statements on the needs of western countries for immigration to alleviate the burden of ageing rarely pay attention to quantifying the effectiveness of this remedy. Forward-looking simulations of the demographic contribution of immigration have been carried out, but retrospective estimations of its actual impact on the population of a given country, in terms of its age distribution and birth trends, are far fewer. This article reiterates, and updates to 2011, a study carried out in 1999 on the demographic impact of foreign immigration since 1960 by ten-year migratory waves. This impact, although quite large in scale at 9.7 million (the equivalent of just over thirty years of demographic growth in France), has had only a modest rejuvenating effect on the age pyramid, and no effect at all on the real support ratio. This counter-intuitive result is explained by the persistently low employment rates in France in general, and the even poorer performance in the labour market of the population originating from foreign immigration. The demographic contribution of foreign immigration in France has been mostly a quantitative one: it increases the number of inhabitants.

* Institut national d'études démographiques, Paris, France (m.tribalat@free.fr)

INTRODUCTION

L'immigration étrangère comme moyen de pallier le vieillissement et ses conséquences, notamment l'alourdissement du poids des personnes sans activité sur les finances publiques, est un argument régulièrement avancé en Europe, y compris dans des pays moins concernés comme la France. Ces discours sur les besoins d'immigration en Europe sont souvent ambivalents. C'est le cas lorsqu'ils sont accompagnés de recommandations pour « combattre les causes profondes de la migration » (Frattini, 2007, p. 2). Pourquoi combattre ce qui peut nous sauver la mise ? C'est comme si les dirigeants européens nous disaient : « nous avons besoin d'immigrants mais nous faisons tout pour éviter qu'ils partent de chez eux ». Dans son livre *Souvenirs et réflexions d'un ronchon*, Jacques Henripin (1988, p. 118) accusait de légèreté tous ceux qui préconisaient « le recours à l'immigration étrangère pour remplacer les berceaux vides » sans que « personne ne calcule jamais le nombre d'immigrants nécessaires ». Il s'était lui-même livré à cet exercice dans deux articles publiés avec Louis Pelletier dans les *Cahiers québécois de démographie* en 1986 et en 1987¹. Il avait profondément conscience que la substitution d'« avions chargés d'immigrants » aux « berceaux vides », si elle avait l'attrait de la simplicité, ne serait pas forcément indolore et que le travail du démographe était de tenter de mettre des chiffres sur cette idée, même si c'est difficile et incertain. C'était une manière de la rendre moins abstraite et d'amener le lecteur à réfléchir aux effets sociaux d'une « solution » apparemment simple. Dans leur travail prospectif publié en 1986 et en 1987, Jacques Henripin et Louis Pelletier ont tenté d'estimer l'immigration et son apport en descendants nécessaires pour maintenir ou faire augmenter la population du Québec de 1 % par an entre 1981 et 2081, c'est-à-dire en cent ans. Même si l'expression « apport démographique » n'est jamais mentionnée, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Une manière de se figurer l'impact qu'auront les migrations dans le futur est aussi d'en faire la mesure rétrospective. Autrement dit, commençons par essayer de faire le point sur ce que nous pouvons dire de l'impact démographique de l'immigration étrangère passée. En France, les tentatives ont été assez rares. Cette rareté s'explique par différents facteurs, dont l'absence de données adéquates n'est pas l'un des moindres. Il faut aussi compter avec l'idée que l'on s'en fait à partir d'indicateurs simples qui ne font pourtant jamais le tour de la question. On se laisse alors abuser par la simplicité en recourant par exemple au solde migratoire de l'année ou en allant chercher du côté des naissances enregistrées à l'état civil la part des naissances de mère ou/et de père de nationalité étrangère ou nés à l'étranger. La simulation a également permis de traiter de l'apport des migrations en général sans qu'il soit possible de démêler les migrations de nationaux de celles d'étrangers, par la méthode de la population fermée. Que se serait-il passé si les frontières avaient été totalement fermées pour tout le monde à partir de telle date ? (Aubry et coll., 2005 ; Duchesne, 1993 ; Edmonston, 2010 ; Le Bras, 1991). D'autres études ont essayé d'estimer l'effet de l'immigration étrangère sur la natalité française (Nadot, 1967 ; Brahim, 1980). Ces simulations ne disent

1. Le second article a permis de corriger et d'approfondir le premier, qui comportait quelques erreurs. Cette révision a été menée sans trop de complexes ou de *mea culpa*, ce qui est en soi assez réjouissant : on s'est trompé, on corrige. Ce travail a été réalisé, rappelons-le, avant la grande étude des Nations unies sur les migrations de remplacement publiées en 2000.

généralement pas, ou partiellement, en quoi la démographie d'un pays a été affectée par l'installation durable d'étrangers.

En France, les études les plus anciennes qui se sont spécifiquement posé la question de l'immigration étrangère ne distinguaient pas franchement apport démographique et population d'origine étrangère (Depoid, 1942 ; Kloss, 1941, cité par Hémery et Rabut, 1973 ; Landry, 1945 ; Sauvy, 1927). Plus récemment Eurostat a publié une estimation des populations d'origine étrangère en 2061 qui mélange aussi les deux approches (Lanzieri, 2011).

Le calcul de l'apport démographique de l'immigration étrangère intervenue sur une période donnée revient à estimer la population fictive entièrement imputable à l'immigration étrangère. À ma connaissance, peu de démographes contemporains ont tenté d'en donner la mesure par vague migratoire, en fixant des périodes d'immigration précise. Jacques Henripin et Louis Pelletier ont bien perçu l'intérêt qu'il y avait à le faire dans leur étude prospective. Ils ont distingué des vagues d'immigration décennales. Aux États-Unis, Campbell Gibson (US Census Bureau) l'a fait par deux fois à la suite des recensements de 1970 et de 1990 (Gibson, 1975 et 1992). Au Canada, Barry Edmonston a tenté de mesurer, par vague migratoire décennale et par numéro de génération (allant de 1 à 4) l'apport démographique des flux migratoires depuis 1851 par la méthode de la population fermée. Le recours à la méthode de la population fermée est le plus simple dès que l'on cherche, comme Edmonston, à couvrir une période très longue pour laquelle les données sont très parcelaires. Les générations qu'il distingue correspondent aux canons d'imputation de l'origine étrangère à la population canadienne sur quatre générations. Après avoir tenté une estimation de l'apport démographique de l'immigration étrangère sur cent ans, au milieu des années 1980, avec les moyens du bord (Tribalat, 1991), j'ai moi-même procédé à une estimation de l'apport démographique par vague migratoire décennale depuis 1960 à partir de l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 (EHF1999, Tribalat, 2005). La disponibilité des fichiers de l'enquête Famille et logements de 2011 (EFL2011), qui porte sur la population résidant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire et âgée de 18 ans ou plus, permet de mettre à jour cette estimation de l'apport de l'immigration depuis 1960, avec douze ans de plus. Pendant ces douze ans, la France a connu une nouvelle vague migratoire, renouant ainsi avec une croissance de la proportion d'immigrés voisine de celle des Trente Glorieuses² (Tribalat, 2013).

LES DONNÉES

Avant 1999, les enquêtes Famille menées conjointement lors des recensements s'adressaient aux femmes seulement et n'offraient guère d'opportunités pour estimer l'apport démographique de l'immigration étrangère *a fortiori* par vague migratoire. Jusqu'en 1990, elles n'ont pas été conçues en ayant à l'esprit le parti qu'on pourrait en tirer pour améliorer notre connaissance du phénomène migratoire. Certes, les informations rapatriées du recensement permettaient de distinguer les femmes immigrées des autres, mais cela n'allait guère plus loin : pas d'information sur le lieu de naissance des enfants, sur le fait qu'ils vivent en France ou non, rien non plus sur l'année d'entrée en France qui ne figurait pas encore sur le bulletin individuel du recensement et, évidemment,

2. Période de grande prospérité qui a suivi la Seconde Guerre mondiale.

rien non plus sur le pays ou la nationalité de naissance des parents³. L'enquête Famille de 1999 (EHF 1999) a inclus la plupart de ces questions, à l'exception de la nationalité de naissance des parents, information qui permet de séparer un peu mieux les enfants d'immigrés des enfants de rapatriés, sauf pour l'Algérie qui était alors formée de départements français et dont les habitants étaient tous français. Le recensement mené conjointement avait introduit une question sur l'année d'entrée en France et ajoutait donc un atout supplémentaire à l'enquête Famille. Si l'on veut estimer l'apport démographique par vague décennale d'entrée, il faut, c'est une évidence, disposer de l'année d'entrée en France. L'enquête EFL2011 contient la plupart des informations utiles, y compris la nationalité à la naissance des parents, mais n'a pas collecté le lieu de naissance des enfants ni leur décès éventuel. Ce dernier défaut a été comblé par une « euthanasie informatique » effectuée par l'Insee. L'absence d'information sur le pays de naissance des enfants peut être surmontée en considérant que les enfants nés en France sont ceux qui sont nés l'année d'arrivée de leur mère ou après. Les immigrés en bas âge sont très peu nombreux et négliger ceux qui sont nés l'année d'arrivée de leur mère est sans conséquence.

DÉFINITION DE L'APPORT DÉMOGRAPHIQUE

L'apport démographique de l'immigration mesure le surcroît de population dû à l'immigration étrangère sur une période donnée. Il dit de combien la population aurait été réduite, en son absence, en fin de période. Cet apport se décompose en un apport direct composé des immigrés, ceux qui sont venus en France comme étrangers, et un apport indirect qui regroupe les personnes nées en France du seul fait de l'immigration étrangère sur la période considérée (Tribalat, 1989).

Contrairement au concept de population d'origine étrangère qui considère d'abord le nombre de générations à prendre en compte, l'apport démographique comprend un nombre de générations déterminé par la période d'immigration choisie. Ici nous examinerons l'apport de l'immigration étrangère de 1960 aux débuts de l'année 2011, c'est-à-dire sur un peu plus de 50 ans. On distinguera cinq vagues migratoires correspondant aux années 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000 (en fait jusqu'à la date de l'enquête qui a eu lieu entre le 20 janvier et le 26 février 2011), dont les effets seront cumulés. Un début de troisième génération née en France concernera seulement la vague migratoire 1960-1969. Pour les autres, c'est encore trop tôt.

Pour estimer cet apport, il faut d'abord répondre à la question de savoir quelle aurait été la fécondité des natives⁴ en l'absence d'immigration étrangère. Nous ferons l'hypothèse, comme dans nos précédentes estimations, qu'en l'absence d'immigration étrangère, celles qui ont eu des enfants avec des hommes immigrés en auraient eu tout autant avec des natifs, et notamment ceux

3. En 1987, l'Ined avait insisté auprès de l'Insee pour que l'enquête Famille soit étendue aux hommes et que l'on collecte le pays de naissance des parents afin de servir de base de sondage pour l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale qui était alors en projet. À l'époque, l'Insee n'a rien voulu entendre, mais la demande de l'Ined a fait son chemin et ce qui n'était pas possible en 1990 l'est devenu en 1999.

4. Les natives comprennent les femmes qui ne sont pas immigrées, soit les femmes nées en France auxquelles s'ajoutent les Françaises de naissance nées à l'étranger qui ne représentent dans l'enquête EFL que 3,6 % de l'ensemble des natives de 18 ans ou plus.

qui ont fondé une famille avec une femme immigrée. Le calcul de l'apport démographique s'en trouve simplifié puisqu'il permet de ne garder que les enfants des femmes au fil des générations.

MODALITÉS TECHNIQUES DE L'ESTIMATION DE L'APPORT DÉMOGRAPHIQUE

Les effectifs d'immigrés arrivés en 1960 ou après sont obtenus à partir des données fournies par les fichiers détails des enquêtes annuelles de recensement (EAR), complétées par l'EFL. L'année d'arrivée en France a été collectée mais n'est renseignée que dans environ 79 % des cas (80 % chez les femmes et 78 % chez les hommes). Les années non déclarées ont été réparties comme les années déclarées, en tenant compte de l'âge. Mais cette opération n'a pas été simple car les fichiers détails des EAR ne comportent pas l'année d'arrivée précise (alors qu'elle figure dans le fichier EFL dont l'échantillon est pourtant beaucoup plus petit), mais un regroupement d'années dont on se demande à qui il peut bien être utile⁵. Les immigrés arrivés à partir de 1960 ont donc été estimés en ajoutant aux immigrés arrivés à partir de 1962 de l'EAR, après répartition des non-déclarations suivant l'année de naissance, ceux arrivés en 1960-1961 tirés d'EFL, après répartition des non-déclarations suivant l'année de naissance.

Pour départager les effets des cinq vagues migratoires, il faut renoncer à exploiter les données sur le pays et la nationalité de naissance de la mère des enquêtés dont on ne connaît pas l'année d'entrée en France. Ce sont donc les déclarations des femmes immigrées sur leurs enfants vivants qui seront exploitées. Nous ne retenons, rappelons-le, que les enfants qui sont nés l'année d'entrée de leur mère ou après. Les incertitudes portant sur l'année d'entrée se répercutent de manière différenciée en fonction de l'année de naissance déclarée des enfants. Un enfant né en 2010 dont on ne connaît pas l'année d'entrée de la mère a peu de chances d'être attribué à une femme entrée dans les années soixante mais beaucoup plus de chances de l'être à une femme arrivée dans les années 2000 ou plus. Les non-déclarations ont donc été réparties en fonction de l'année de naissance des enfants et des années d'arrivée qui sont connues. Une erreur d'attribution ne change pas la répartition par année de naissance des enfants mais celle par vague migratoire. Le poids d'une année de naissance des enfants dans l'apport démographique reste donc inchangé.

Nous ne gardons de ces enfants que ceux qui sont déclarés résider en France par leur mère. Là encore, l'information souffre de non-déclarations (un peu moins de 10 % au total), surtout pour les enfants les plus âgés. Elles ont été réparties au prorata des déclarations connues sur le lieu de résidence des enfants.

En retenant les déclarations des femmes, nous nous privons des enfants des femmes qui sont décédées ou qui vivent à l'étranger quand leurs enfants résident en France. Nous ne pouvons rien contre la sous-estimation liée à ces départs à l'étranger. Cette sous-estimation joue plus pour les

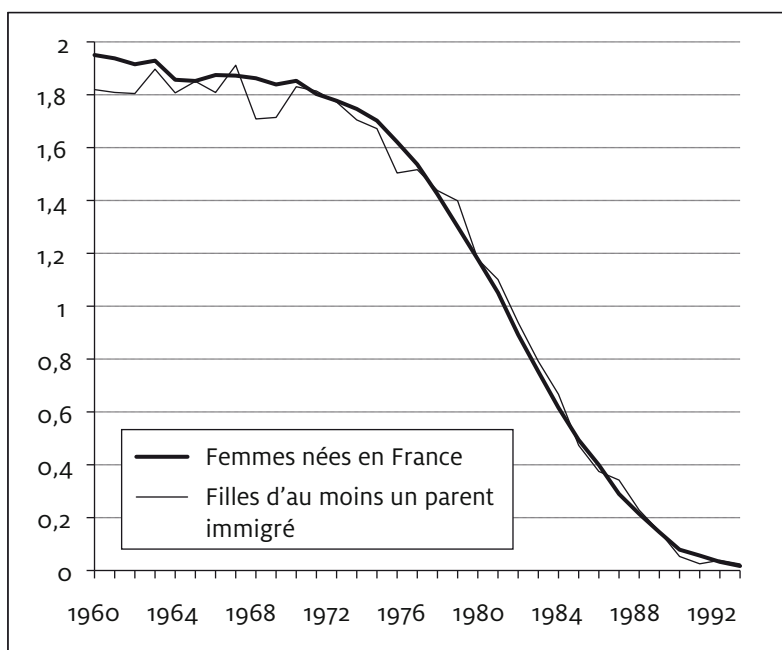
5. Entre 1886 et 1899, 1900-1917, 1918-1944, 1945-1961, 1962-1974, 1975-1981, 1982-1989, 1990-1998, 1998 ou après. Seules trois personnes, dont deux immigrés, sont supposées être arrivées en France dans l'EAR₂₀₁₁, soit 0,17 ‰ pour les immigrés ! Ces deux immigrés survivants de l'immigration italienne de la fin du XIX^e siècle ont respectivement 118 et 119 ans au 1^{er} janvier 2011 et sont entrés alors qu'ils étaient encore tout jeunes. Au total, les immigrés entrés en France avant 1945 ne représentent que 9 % des immigrés présents en 2011 : 91 % des immigrés dont les années d'entrée en France sont connues sont arrivés à partir de 1962.

migrantes les plus anciennes, ce qui aura tendance à accentuer la pente de l'évolution de l'apport démographique au fil des années de naissance. Par contre, la sous-estimation liée aux décès peut être corrigée grâce aux probabilités d'être orphelin de mère, calculées dans l'enquête. La probabilité d'être orphelin avant 18 ans, très faible, a été négligée.

De ces enfants nés à partir de 1960, nous retenons les filles pour estimer leur descendance, compte tenu de leur âge. La fécondité des filles nées de mère immigrée à partir de 1960 n'est pas connue. Nous supposons qu'elles n'ont pas eu plus d'enfants que les autres femmes nées en France (Tribalat, 2005). Nous leur appliquons les taux de fécondité calculés dans les générations 1960-1992, à partir des enfants survivants et présents à la date de l'enquête. Nous tenons compte ainsi de la fécondité des filles d'immigrées, de la mortalité et de l'émigration de leurs enfants. Nous aurions pu prendre la fécondité des femmes d'origine étrangère de l'enquête Famille, sans pouvoir distinguer ces femmes selon l'année d'entrée de leur mère. Cette fécondité est un peu plus chahutée, en raison d'effectifs beaucoup plus faibles. La descendance atteinte en 2011 est un peu inférieure à celle de l'ensemble des natives des générations 1960-1976 et plutôt un peu supérieure ensuite (figure 1).

FIGURE 1

Descendance atteinte et survivante en 2011 par année de naissance, selon qu'il s'agit de l'ensemble des femmes nées en France ou de celles nées en France d'au moins un parent immigré



Source : Enquête Insee Famille et Logements de 2011.

Si nous avions conservé la fécondité des femmes nées en France d'au moins un parent immigré, la seconde génération de la vague migratoire des années 1960 aurait été inférieure d'environ 2 % à celle obtenue, manque en partie compensé par la seconde génération des vagues migratoires des

années 1970 et 1980. L'apport démographique total aurait été de inférieur de 4 000 à celui trouvé, soit un écart de 0,4 ‰ pour l'apport démographique total et de 0,9 ‰ pour l'apport indirect, ce qui nous a paru négligeable. De toute façon, les deux alternatives ne sont qu'une approximation de la fécondité des filles d'immigrées entrées en France à partir de 1960, qui n'est pas connue.

Il a fallu, là encore, prendre en compte la mortalité des filles déclarées présentes en 2011 qui ont été un peu plus nombreuses à la naissance et dans les années qui ont suivi que leur effectif en 2011. L'estimation des effectifs de filles présentes chaque année a été conduite rétrospectivement à partir des survivants des tables de mortalité dans les générations établies par France Meslé et Jacques Vallin⁶. Si l'on peut corriger l'effet de la mortalité, il n'en va pas de même pour l'émigration. Il se peut que résident en France des petits-enfants d'immigrées arrivées depuis 1960 mais dont la mère née en France n'habite plus en France.

Les effectifs d'arrière-petits-enfants des femmes immigrées venues dans les années 1960 ont été estimés, sans correction de la mortalité, en raison du jeune âge des mères et de leur descendance encore peu avancée (quelques milliers seulement).

Lorsqu'on examinera les résultats en termes de naissances, les effectifs censés être présents en 2011 seront corrigés de la mortalité qui a sévi entre l'année de leur naissance et 2011.

Le pays de naissance des enfants n'ayant pas été demandé dans l'enquête EFL, il est impossible d'avoir une idée de l'écart entre les naissances déclarées à l'état civil et celles reconstituées à partir des déclarations des femmes sur leurs enfants par année de naissance, une partie de ces enfants étant nés à l'étranger⁷. Pour les plus jeunes d'entre eux, ceux qui sont nés en 2010 et sont à un âge où les entrées d'étrangers sont extrêmement rares, EFL₂₀₁₁ comprend 966 enfants pour 1000 naissances déclarées à l'état civil. Si l'on intègre l'effet de la mortalité dans l'année, le sous-enregistrement d'EFL est donc de 0,968 pour ceux qui sont nés en 2010. Faute de mieux, c'est cette proportion qui sera appliquée uniformément à toutes les années de naissances, de 1960 à 2010, pour corriger les données d'état civil auxquelles adosser nos estimations d'apport démographique en naissances.

Plus généralement, l'ensemble de ces estimations en cascade est fonction de la qualité de l'enquête EFL, notamment sur la population des immigrés, des femmes tout particulièrement. Le taux de non-réponse qui n'était que de 3 % en 1990 alors que l'enquête était obligatoire a atteint 20,6 % en 1999, pour redescendre à 16,2 % en 2011. Certaines catégories de population, dont les immigrés, se dérobent plus que d'autres au questionnaire. Des redressements ont été conduits par l'Insee avec un système de pondération qui laisse une sous-estimation globale de la population immigrée âgée de 18 ans ou plus vivant dans les ménages ordinaires de l'ordre de 2 %. Cette sous-estimation globale fait la moyenne entre une surestimation du nombre de femmes immigrées de 3 % et d'une sous-estimation du nombre d'hommes immigrés de 7 %, avec des variations très importantes

6. http://www.ined.fr/cdrom_vallin_mesle/Tables-de-mortalite/Tables-de-gene

7. Il n'y a, de toute façon aucune raison pour que ces chiffres soient exactement identiques. Des femmes qui ont eu des enfants en France vivent à l'étranger. Il peut s'agir de femmes immigrées qui sont reparties ou de natives qui sont allées vivre à l'étranger après la naissance d'un ou de plusieurs enfants.

selon l'âge et le pays de naissance⁸. Entre 18 et 60 ans, le nombre de femmes immigrées a été surestimé de 5 %, chiffre qui fait la moyenne, entre autres, entre une sous-estimation importante des femmes d'Afrique subsaharienne (10 %) et d'Italie (13 %) et une surestimation importante des femmes venues d'Asie du Sud-Est (13 %) et plus généralement du reste du continent asiatique (hors Turquie et Sud-Est asiatique, 42 %). Si les fécondités étaient équivalentes, nous surestimerions le nombre d'enfants nés en France de femmes immigrées. En fait, la fécondité des Africaines est bien supérieure à celle des Asiatiques. Nous supposons que les défauts d'EFL se compensent à peu près.

Si l'on arrête le calcul de l'apport démographique indirect en 1999, c'est-à-dire à une date très proche de celle du recensement et de l'enquête Famille de 1999, il est possible de comparer les résultats obtenus en 1999 à ceux de 2011, pour une même période d'immigration (tableau 1). Deux sources de divergence principales peuvent expliquer des écarts entre les deux séries de résultats. La mortalité et l'émigration des femmes immigrées, sur lesquelles reposent les calculs des générations suivantes en cascade, mais aussi celles de filles d'immigrées, devraient conduire à un apport en 2011 inférieur à celui calculé en 1999. Une différence de qualité entre les deux enquêtes et les redressements effectués sur la population immigrée peuvent être aussi une source d'écart, sans parler des effets différentiels selon le pays de naissance. L'amélioration relative de la qualité de l'enquête en 2011 plaiderait pour que l'on retrouve plus d'enfants en 2011 qu'en 1999, pour une même vague d'immigration. Ces deux effets se combinent différemment selon les vagues migratoires.

Si l'on met de côté l'apport indirect de la vague migratoire 1990-1998, tous les résultats obtenus en 2011 sont en retrait par rapport à ceux de 1999, dans des proportions variables, indiquant ainsi probablement que le facteur « mortalité-émigration » l'emporte sur les différentiels de qualité d'enquête. En 1999, la plupart des femmes immigrées dans les années 1960 qui devaient repartir l'avaient probablement déjà fait, leurs filles ayant par contre émigré plutôt après. Les départs après la date de l'enquête de 1999 auraient été plus importants dans la vague 1970-1979 et n'auraient pas été encore très nombreux dans la vague 1980-1989. Dans la vague migratoire des années 1990, ce serait, au contraire, plutôt les différences de qualité d'enquête à la faveur de celle 2011 qui l'emporteraient. On peut faire l'hypothèse que les immigrés arrivés le plus récemment sont plus mal recensés⁹ ou, en tout cas, l'ont été plus mal en 1999. Par ailleurs, les imputations de la date d'entrée en France pour ceux qui ne l'ont pas déclarée introduisent une marge d'erreur. Malgré toutes ces

8. Ce sont des chiffres estimés car les données diffusées par l'Insee ne favorisent pas la comparaison d'EFL avec le recensement de 2011 à partir des EAR. Les fichiers détails EAR ne comportent que 12 pays de naissance mais 49 nationalités actuelles ou antérieures quand certains tableaux plus généraux mis en ligne par l'Insee donnent les immigrés par pays de naissance détaillé. Pour comparer avec les données par pays de naissance d'EFL, il faut donc partir des regroupements fait à partir des nationalités actuelles ou antérieures par sexe et groupe d'âge et corriger ces effectifs du ratio existant entre les deux définitions : par le pays de naissance ou par la nationalité actuelle ou antérieure. Pourquoi ne pas avoir opté pour un nombre de pays de naissance équivalent au nombre de nationalités actuelles ou antérieures ? C'est un mystère car, en matière d'atteinte aux libertés, à supposer que le problème se pose, il n'y a pas de différence. Pourquoi avoir consenti à livrer un degré de détail plus grand dans l'enquête EFL (vingt pays de naissance) que dans le fichier tiré des EAR (douze) dont l'échantillon est incomparablement plus grand ?

9. Ce qui ressort d'une comparaison des données AGDREF sur les flux d'immigrants et les données des EAR, voir Arbel, 2012.

imperfections, le tableau 1 indique une certaine cohérence dans les résultats à douze ans d'écart. Notre estimation n'est, de toute façon, pas à 100 000 ou 200 000 près.

TABLEAU 1

Apport démographique indirect de l'immigration étrangère en 1960-1998 mesuré en 1999 ou en 2011, par vague migratoire et numéro de génération (en milliers)

	1999 en 1999	1999 en 2011
Immigration 1960-69		
Première génération	730	705
Deuxième génération	255	203
Immigration 1970-1979		
Première génération	939	839
Deuxième génération	40	31
Immigration 1980-1989		
Première génération	638	626
Immigration 1990-1998		
Première génération	202	227
Total	2804	2631

Source : calculs d'après l'enquête Insee Étude de l'histoire familiale de 1999 et l'enquête Insee Famille et Logements de 2011.

APPORT DÉMOGRAPHIQUE EN 2011

Sans immigration étrangère depuis 1960, la population aurait compté 9,7 millions personnes en moins en 2011. Avec un peu plus de 53 millions, elle aurait été équivalente à celle de 1978, il y a 33 ans. Cette immigration étrangère explique 55 % de l'accroissement démographique 1960-2011. C'est une contribution supérieure à celle des quatre premières décennies mesurée en 1999 (48,5 %). Un peu plus de la moitié de cet apport est composé des immigrés arrivés depuis 1960 (52 %), le reste étant formé des enfants nés en France qui n'auraient pas été présents en 2011 s'il n'y avait pas eu d'immigration étrangère au cours des quelque cinquante ans passés (tableau 2). En une douzaine d'années, l'apport démographique de l'immigration étrangère a gagné près de 3,4 millions de personnes, soit un accroissement de 53 % : 1,5 million pour l'apport direct et 1,8 pour l'apport indirect. Ce gain cumule la poursuite de l'apport des flux antérieurs à 1999, tout particulièrement en deuxième génération et l'apport lié à la nouvelle vague migratoire des années 2000. Rappelons que la proportion d'immigrés a augmenté, au cours des années 1999-2010, à un taux moyen annuel voisin de celui des Trente Glorieuses. Cette évolution rompt avec la relative stagnation migratoire du dernier quart du xx^e siècle.

TABLEAU 2

Apport démographique en 2011 de l'immigration étrangère intervenue depuis 1960, comparé à celui estimé en 1999 par vague migratoire et numéro de génération (en milliers)

	1999	2011
Apport démographique total	6325	9688
Apport direct	3521	5052
Apport indirect	2804	4636
Dont:		
Immigration 1960-1969		
Première génération	730	727
Deuxième génération	255	461
Troisième génération	0	6
Immigration 1970-1979		
Première génération	939	976
Deuxième génération	40	319
Immigration 1980-1989		
Première génération	638	860
Deuxième génération	0	54
Immigration 1990-1999		
Première génération	202	634
Immigration 2000 +		
Première génération		599
Total première génération	2509	3796
Total deuxième génération	295	834
Total troisième génération	0	6

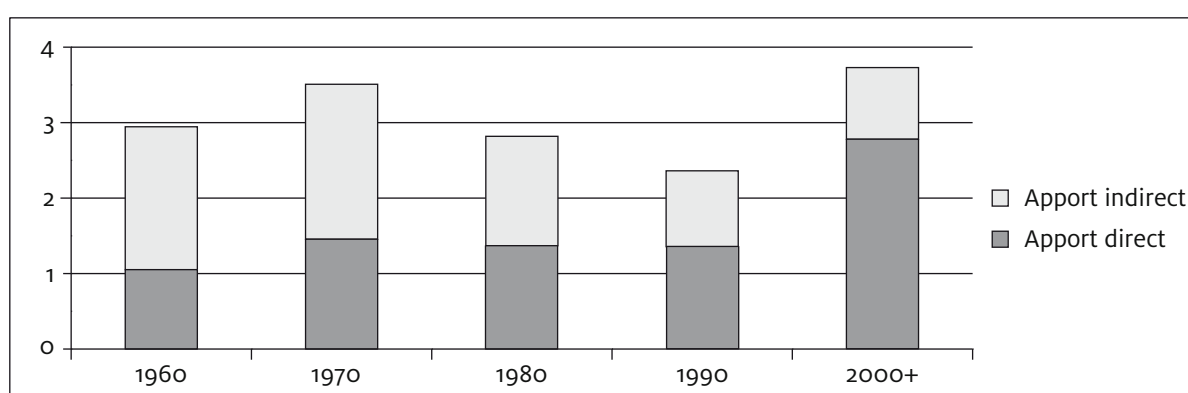
Source : calculs d'après l'enquête Insee Étude de l'histoire familiale de 1999 et l'enquête Insee Famille et Logements de 2011.

En 1999, l'apport indirect de l'immigration était à près de 90 % dû à la première génération née en France¹⁰. Si la deuxième génération née en France a pris son essor dans les années 2000 — elle a été presque multipliée par trois —, la nouvelle vague migratoire de ces années-là a considérablement renforcé la première génération qui représente, au total, encore 82 % de l'apport indirect. Sur l'ensemble de la période, c'est la vague migratoire des années 1970 qui a le plus

10. Ma première génération née dans le pays d'accueil (ici la France) correspond à la deuxième génération dans la littérature canadienne et québécoise.

contribué à la démographie française et non plus celle des années 1960 comme en 1999. Cette dernière n'a guère ajouté d'enfants qu'à la deuxième génération, tandis que la vague des années 1970 a continué de contribuer aux deux générations entre 1999 et 2011. Le potentiel des vagues d'immigration suivantes est important, soit en première, soit en deuxième génération. Mais c'est la vague migratoire qui commence dans les années 2000 qui a contribué le plus à la démographie française, malgré son caractère récent et un apport indirect qui ne fait que commencer (figure 2).

FIGURE 2
Contribution de chaque vague migratoire à l'apport démographique de l'immigration étrangère depuis 1960 à la population de 2011 (%)



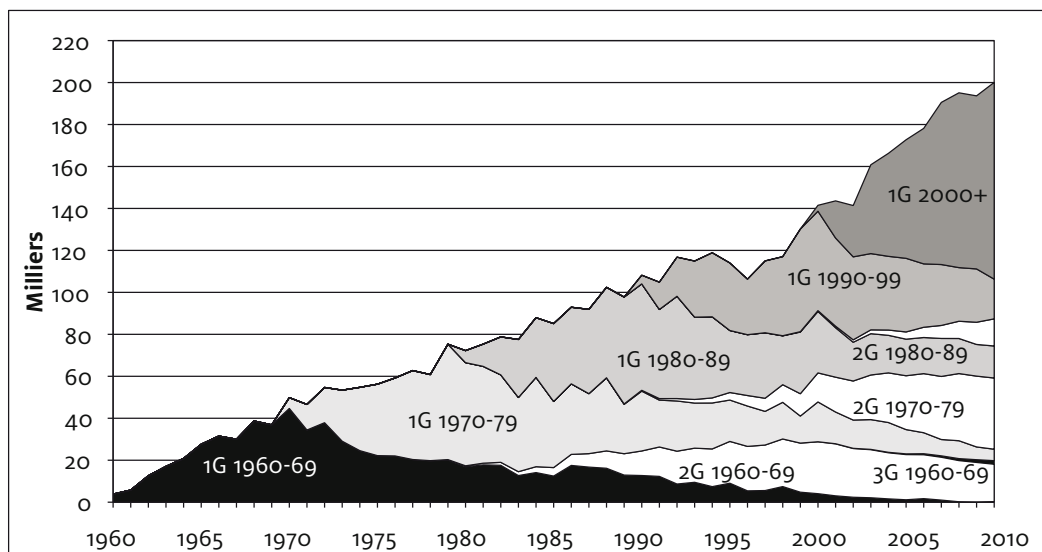
Source : Calculs d'après l'enquête Insee EFL2011 et le recensement de 2011.

Les vagues migratoires créent des vagues de naissances qui se succèdent et s'empilent pour donner une tendance croissante de l'apport indirect de l'immigration étrangère (figure 3). Ces vagues de naissances connaissent un pic décalé de neuf à dix ans par rapport à leur point de départ suivi d'un pic secondaire à peu près 28 ans plus tard, lié à l'essor de la seconde génération née en France. Si, comme c'est probable, l'émigration des femmes immigrées a été d'autant plus importante que la vague migratoire est ancienne, la pente du cumul des naissances engendrées par l'immigration s'en trouve accentuée. Reste que la vague des naissances liée à la migration des années 2000 s'annonce d'une autre ampleur que celle liée aux précédentes vagues migratoires. En 2010, elle est responsable de près de la moitié des 200 000 naissances dues à l'immigration (47 %). Cet apport indirect à la natalité en 2010 est proche de 27 %¹¹.

11. En rapportant ces naissances corrigées du sous-enregistrement constaté dans EFL aux naissances enregistrées à l'état civil en 2010. Sans immigration étrangère depuis 1960, on n'aurait enregistré que 596 000 naissances à l'état civil au lieu des 802 000 effectivement constatées. Dix ans plus tôt, en 2000, le nombre de naissances n'aurait été que de 629 000 au lieu des 775 000 naissances enregistrées à l'état civil.

FIGURE 3

Apport démographique indirect à la natalité¹ française de l'immigration étrangère intervenue depuis 1960 par vague migratoire et année de naissance

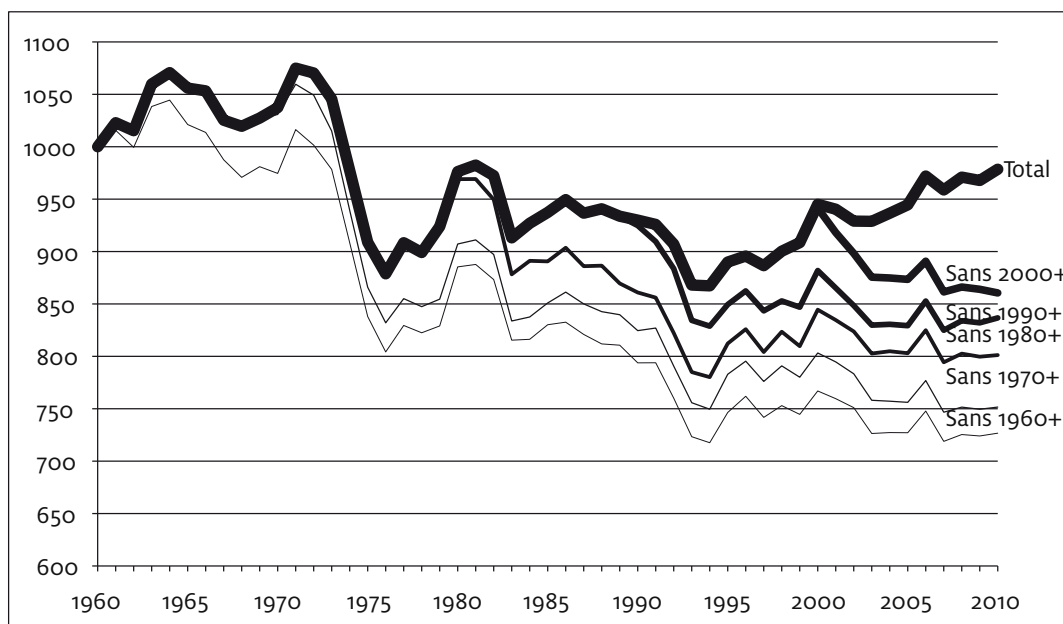


Note 1 : Il s'agit d'une reconstitution rétrospective corrigée de la mortalité mais pas de l'émigration, biais qui accentue la pente du cumul dans les années récentes.

Source : Calculs d'après l'enquête Insee EFL2011.

FIGURE 4

Effets cumulés à rebours sur le nombre de naissances annuelles des vagues migratoires successives intervenues depuis 1960 (base=1000 pour le total en 1960)



Source : calculs d'après l'enquête Insee EFL2011 et l'état civil.

Ces apports successifs en naissances des vagues décennales d'immigration étrangère ont contribué à modeler la natalité française, comme l'indique la figure 4 qui cumule, à rebours, l'apport démographique indirect de ces vagues d'immigration.

Si le nombre de naissances retrouve en 2010 à peu près le niveau de 1960, c'est dû en grande partie à l'immigration étrangère intervenue au cours de ces quelque cinquante années. Sans l'immigration des années 1960, il ne resterait pas grand-chose des effets du baby-boom des années 1960, lequel, on l'a vu, est encore plus mince si l'on tient compte de l'apport des rapatriés (Brahimi, 1980 ; Tribalat, 2005). Se conjuguent ensuite les effets des migrations des années 1970. Le rebond du début de cette période aurait été moins important et le pic de 1971 se serait retrouvé incomparablement plus bas. Le cumul des effets des vagues migratoires successives a déformé la courbe d'évolution des naissances en adoucissant la pente de la chute de la natalité pendant les années 1986-1994, en transformant à la hausse la stagnation qui aurait sinon eu lieu jusque vers 2000 et, enfin, grâce surtout à l'immigration des années 2000, en remplaçant une légère baisse de la natalité par une hausse vigoureuse du nombre de naissances. L'accroissement du nombre de naissances observé depuis le milieu des années 1990 est entièrement dû à l'apport démographique de l'immigration étrangère. Au total, sur cinquante ans, le nombre de naissances n'est en recul que de moins de 3 % sur celui de 1960. Il l'aurait été de 27 % en l'absence d'immigration entre les deux dates.

Cet impact de l'immigration étrangère est bien plus spectaculaire sur les naissances qu'il ne l'est sur l'indicateur conjoncturel de fécondité, lequel réduit précisément les effets de structure liés à la plus grande jeunesse des immigrants de chaque vague migratoire. On peut tenter d'estimer approximativement ce qu'aurait été la fécondité des femmes en France métropolitaine en 2011 sans l'apport démographique. On applique alors aux femmes, une fois l'apport démographique déduit, le calendrier de fécondité de l'ensemble des femmes résidant en France métropolitaine en 2011 et on y rapporte le nombre de naissances amputé de celles dues à l'immigration (moins 27 % en 2010, pourcentage maintenu en 2011). On obtient alors un indicateur conjoncturel de fécondité proche de 1,86, à comparer à 2,00 pour l'ensemble des femmes. L'apport démographique de l'immigration, s'il augmente de 27 % le nombre des naissances, ne relèverait la fécondité que de 0,14 point, soit 7 %. Il est douteux que des erreurs sur le calendrier de fécondité ou liées à la non-prise en compte de la mortalité et des migrations des femmes en cours d'année changent beaucoup ce résultat¹².

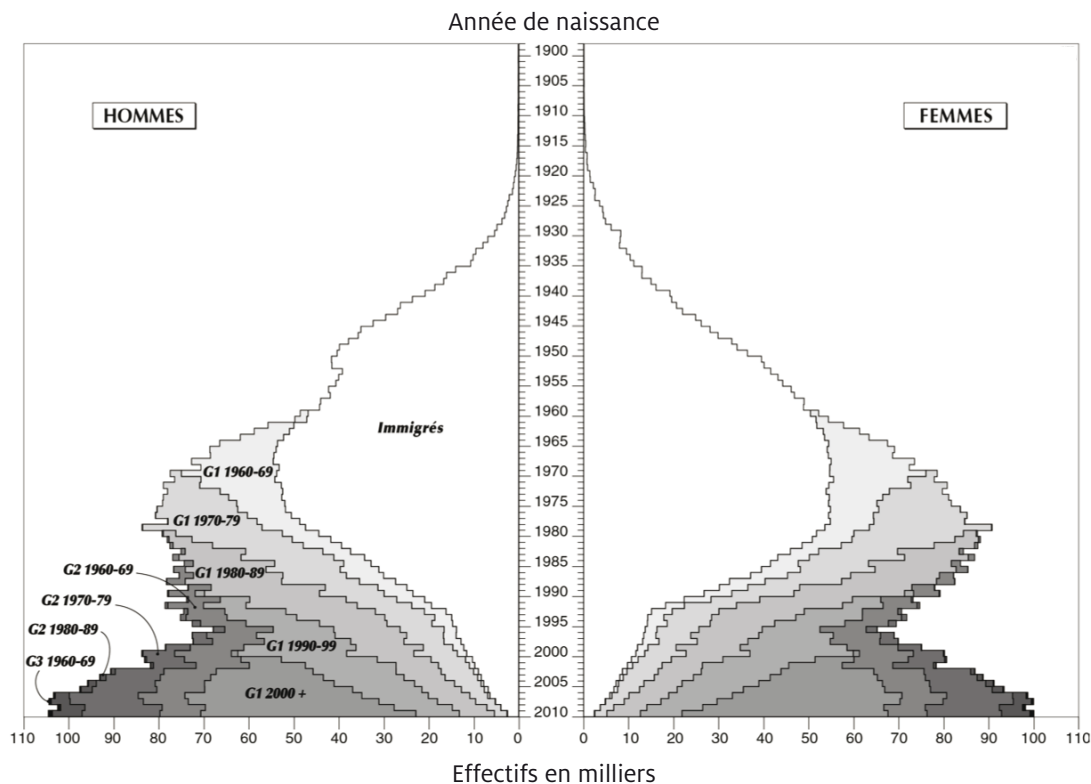
12. Des essais de rajeunissement ou de vieillissement du calendrier de la fécondité n'ont conduit qu'à un centième de point en plus ou en moins dans l'indice conjoncturel de fécondité hors apport démographique. Lorsqu'on prend la moyenne des estimations provisoires des populations par l'Insee aux premiers janvier 2011 et 2012 et que l'on suppose que l'accroissement de l'apport démographique entre janvier-février 2011 et le 1^{er} juillet 2011 représente un tiers ou 55 % (comme sur la période 1960-2011) de la croissance sur ces quelques mois, alors l'ICF hors apport démographique se voit abaissé de respectivement de 0,0044 et de 0,0030. Autre exemple de cet impact différencié de l'immigration : en 2008, alors que les naissances de mère née à l'étranger représentaient 18 % de l'ensemble des naissances, 12 % des femmes en âge de procréer étaient nées à l'étranger, mais l'indicateur conjoncturel de fécondité ne s'en trouvait accru que de 6 %, avec 2,01 au lieu de 1,89 sans les femmes nées à l'étranger (Pla et Beaumel, 2012).

STRUCTURE PAR ÂGE DE L'APPORT DÉMOGRAPHIQUE DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE DEPUIS 1960

Par construction, l'apport démographique est jeune puisqu'il se rapporte aux immigrés entrés à partir de 1960. Il l'est encore plus par rapport à celui estimé en 1999, en raison de la dynamique démographique des femmes immigrées entrées dans les années 2000 à laquelle se cumulent les effets des vagues passées en première, mais surtout en deuxième génération. Les hommes et les femmes nés entre 1996 et 2010 représentent 51 % de l'apport démographique indirect. Ces quinze années ont ainsi plus contribué à cet apport que les trente-six années précédentes. C'est ce qui donne cette base très large à la pyramide de l'apport démographique. Sans l'immigration des années 2000, la base de la pyramide se serait rétrécie. L'apport démographique présente deux prééminences. La première est celle de la base élargie de la pyramide déjà évoquée. La seconde correspond aux âges de forte immigration, largement renfloués par l'immigration récente combinée aux effets démographiques en première génération des migrations des années 1960 à 1980 et d'un début de deuxième génération rattachée à la vague migratoire des années 1960. Cette seconde prééminence correspond aux générations 1976-1988 (figure 5).

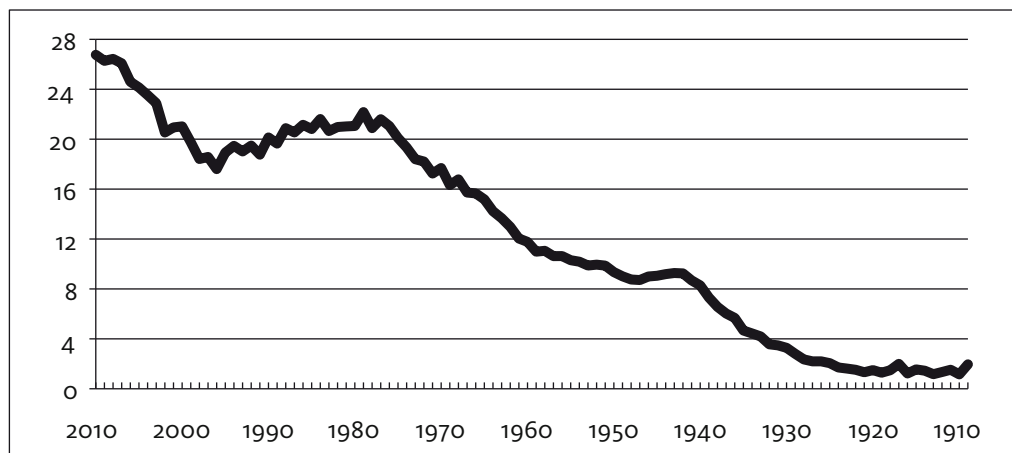
FIGURE 5

Pyramide par année de naissance, sexe, vague migratoire et numéro de génération de l'apport démographique de l'immigration étrangère depuis 1960



Source: calculs d'après l'enquête Insee EFL 2011 et le recensement de 2011.

FIGURE 6
Part de l'apport démographique en 2011 de l'immigration étrangère
depuis 1960 dans la population par année de naissance (%)



Source: calculs d'après l'enquête Insee EFL2011 et le recensement de 2011.

Cette répartition très inégale de l'apport démographique suivant les âges explique pourquoi il représente jusqu'à 27 % des personnes nées en 2010, puis seulement un peu moins de 18 % pour celles nées en 1996, pour atteindre un nouveau pic relatif autour de 21 % dans les générations 1976-1988, puis redescendre presque continuellement ensuite au fil des générations (figure 6). Le bilan effectué en 1999 ne comportait guère de deuxième pic et la contribution était maximale à zéro an avec 18 %.

Sans cet apport démographique, la population aurait été en moyenne un peu plus vieille. Il aurait manqué environ 2 points de pourcentage chez les jeunes de moins de 18 ans, 2 points que l'on aurait retrouvés en plus chez les 65 ans ou plus. Les adultes d'âge actif se seraient aussi retrouvés en peu plus vieux (tableau 3).

Ce rajeunissement, somme toute modeste, est-il à même d'alléger la charge qui pèse sur ceux qui travaillent ? Est-ce que l'immigration étrangère aide, comme on le prétend souvent un peu vite, à payer les retraites ?

APPORT DÉMOGRAPHIQUE ET ALLÈGEMENT DE LA CHARGE DES ACTIFS OCCUPÉS

Le calcul des indicateurs démographiques classiques — taux de dépendance (65 ans ou plus/18-64 ans) et rapport de soutien (18-64 ans / Moins de 18 ans + 65 ans ou plus) — indique déjà un effet modéré de l'apport démographique (tableau 3). Mais, pour se faire une idée de cet effet, il vaut mieux abandonner les ratios purement démographiques pour s'intéresser au rapport de soutien réel qui tient compte des taux d'emploi. Le rapport de soutien réel, selon une méthode qui se rapproche de celle utilisée par David Coleman et Robert Rowthorn (2004), donne une meilleure idée de l'effet réel de l'immigration sur la charge que représentent ceux qui ne travaillent pas. Cette dernière ne dépend pas seulement de la structure démographique mais aussi des taux d'emploi. Le rapport de soutien réel rapporte le nombre de personnes qui travaillent effectivement au nombre de celles qui ne travaillent pas, quelles qu'en soient les raisons (école, chômage, retraite ou

TABLEAU 3

Répartition par grands groupes d'âges de la population avec ou sans apport démographique de l'immigration étrangère depuis 1960 et indices de structure démographique classiques (%)

	Avec apport démographique	Sans apport démographique	Apport démographique 1960-2010
Moins de 18 ans	22,0	20,3	31,5
18-39 ans	27,6	26,1	36,4
40-64 ans	33,2	34,5	26,2
65 ans ou plus	17,2	19,2	6,0
Total	100,0	100,0	100,0
Taux de dépendance	0,28	0,32	
Rapport de soutien	1,55	1,53	
Rapport de soutien réel	0,785	0,790	

Source: calculs d'après l'enquête Insee EFL2011 et le recensement de 2011

autre). Au numérateur de ce rapport figurent donc les actifs employés, ici âgés de 16 à 69 ans, et, au dénominateur, une somme pondérée des différents types de personnes qui ne travaillent pas¹³.

Il est donc possible de calculer, en 2011, le rapport de soutien réel et ce qu'il aurait été en l'absence d'immigration depuis 1960. Pour la population totale, la séparation entre ceux qui travaillent et ne travaillent pas a été tirée du fichier détail du recensement de 2011. Aux immigrés arrivés depuis 1960 ont été appliqués les taux d'emploi par âge de l'ensemble des immigrés recensés en 2011. Ce sont les taux d'emploi mesurés dans l'enquête EFL pour les personnes nées en France d'au moins un parent déclaré né à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance qui ont permis de dénombrer ceux qui, dans l'apport indirect, avaient ou non un emploi en 2011. La première génération née en France constitue l'essentiel de l'apport indirect de l'immigration aux âges actifs. Ce n'est qu'avec ceux nés en 1986 que le poids de la deuxième génération dépasse les 5 %. Celui-ci n'atteint pas 15 % parmi les plus jeunes. Même si cette deuxième génération connaît probablement des taux d'emploi supérieurs à ceux de la première, elle pèse trop peu pour altérer fortement nos résultats. Après déduction de l'apport de l'immigration depuis 1960, parmi ceux qui travaillent et ne travaillent pas, on peut calculer ce qu'aurait été le rapport de soutien réel sans cet apport démographique. En 2011, le rapport de soutien réel est de 0,785. En l'absence d'immigration, il aurait été de 0,790, c'est-à-dire très légèrement supérieur. Autrement dit, l'immigration étrangère intervenue depuis 1960 n'a guère amélioré le rapport de soutien réel en France. Sauf à supposer que les taux d'emploi se seraient détériorés en l'absence d'immigration étrangère.

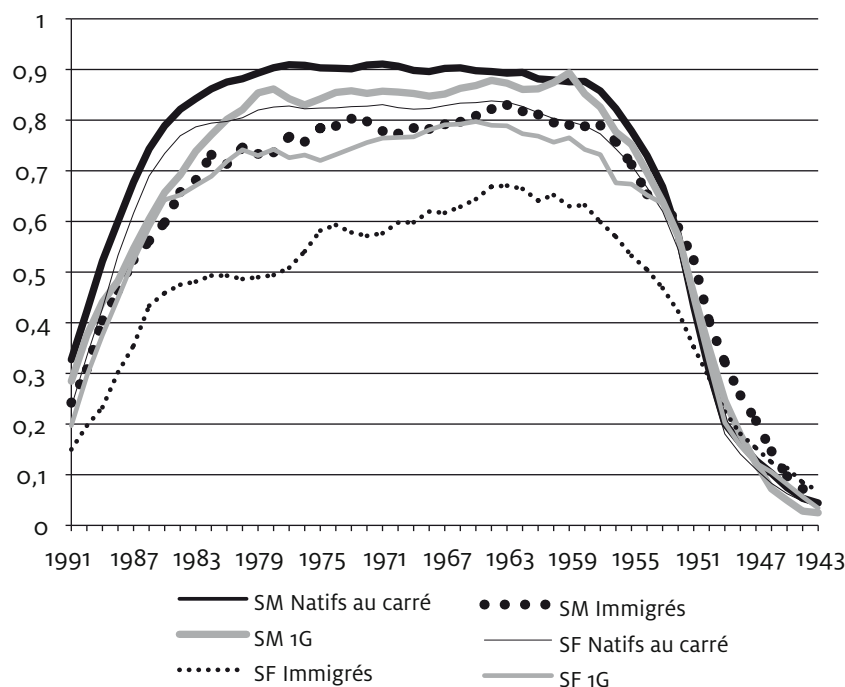
13. Les moins de 16 ans comptent pour moitié d'un adulte et les 16-74 ans comptent à part entière. Les personnes retraitées coûtant de plus en plus cher lorsqu'elles vieillissent, l'effectif des 75-84 ans a été multiplié par 1,2 et celui des 85 ans ou plus par 1,5 pour intégrer ce coût supplémentaire.

Ce résultat, apparemment paradoxal, tient aux taux d'emploi plus faibles des personnes qui composent l'apport démographique et tout particulièrement des immigrés dont le poids est croissant au fil des âges et majoritaire dès 30 ans. En 2011, les taux d'emploi des hommes immigrés sont inférieurs d'environ 15 points entre 24 et 35 ans à ceux des natifs au carré (hommes nés en France de deux parents nés en France). C'est bien pire pour les femmes immigrées, dont les taux d'emploi sont inférieurs d'environ 25 points entre 24 et 40 ans à ceux des femmes natives au carré (figure 7). Les taux d'emploi de la première génération née en France sont beaucoup moins distants des taux d'emploi des natifs au carré. L'écart atteint ou dépasse 10 points entre 23 et 29 ans chez les femmes et entre 25 et 27 ans pour les hommes. Comme chez les immigrés la courbe des taux d'emploi se déforme avantageusement avec l'avancement en âge reflétant, là encore, un effet de composition par origine.

Le chassé-croisé entre les origines des personnes appartenant à la première génération née en France¹⁴ qui se produit autour de la génération 1980 est encore plus précoce si l'on ne retient que le

FIGURE 7

Taux d'emploi lissés (moyenne mobile sur trois ans d'âge) selon l'année de naissance et le sexe pour la population selon l'origine (natifs au carré¹, immigrés, enfants d'au moins un parent immigré) en 2011



Note 1 : Nés en France de deux parents nés en France

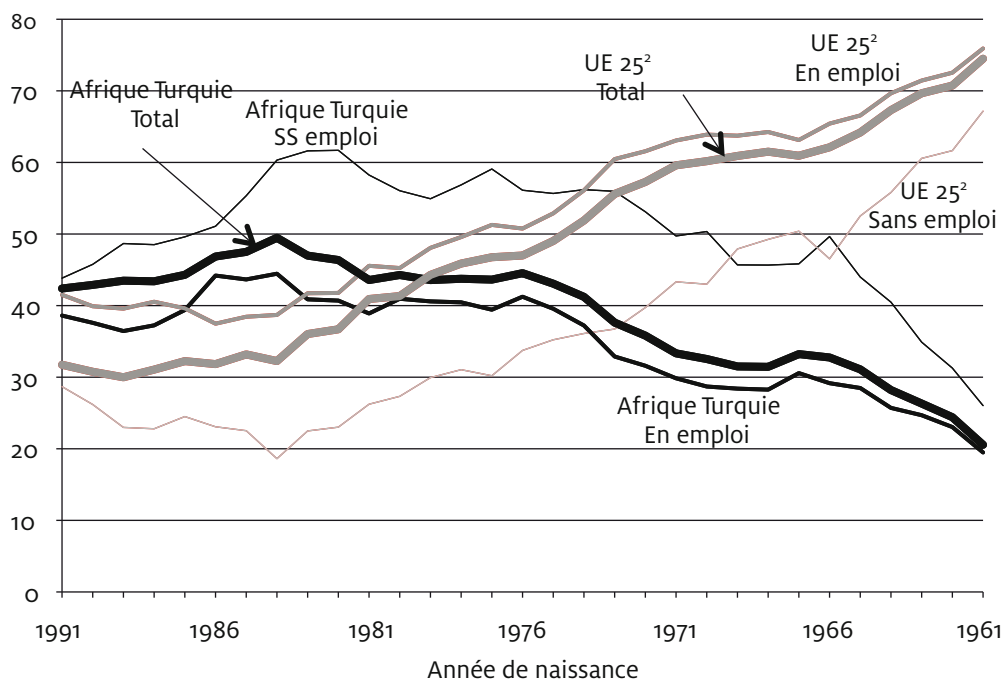
Source : Calculs d'après l'enquête Insee EFL2011

14. Ici, non corrigée du sous-enregistrement des enfants de migrants d'Algérie du fait de la déclaration de leur mère comme étant française de naissance. La nationalité de naissance des parents ajoutée au pays de naissance ne suffit pas pour compter séparément les enfants d'immigrés et les enfants de rapatriés. Tous ceux qui étaient nés en Algérie avant l'indépendance étaient Français dès la naissance, ce que déclarent une partie de leurs enfants.

sous-ensemble de ceux qui travaillent (figure 8). Il ne se produit qu'à partir de la génération 1969 chez ceux qui ne travaillent pas. Les faibles taux d'emploi des personnes nées en France d'origine africaine ou turque, plus présentes parmi les plus jeunes, expliquent la déformation avantageuse des taux d'emploi au fil des âges des enfants d'immigré(s). Or, si la tendance persiste, ce sont plutôt ces pays d'origine que nous risquons de retrouver dans les flux migratoires à venir.

FIGURE 8

Pourcentage de personnes nées en France d'au moins un parent immigré¹, d'origine africaine ou turque ou originaire de l'Union européenne en 2011 (Total, avec ou sans emploi)



Notes

1: Moyenne mobile sur trois ans.

2: Il s'agit de l'Union européenne à 25 (sans la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie) en y ajoutant la Norvège, l'Islande et la Suisse. Catégorie imposée par le découpage Insee des pays de naissance des parents.

Source: Calculs d'après l'enquête Insee EFL2011.

CONCLUSION

L'apport démographique de l'immigration étrangère ne peut être mesuré selon la méthode de la population fermée, sauf à supposer négligeables les flux des nationaux. La méthode de la population fermée suppose en effet qu'aucune entrée et aucune sortie n'interviennent à partir d'une certaine date afin de reconstituer, au fil du temps, ce qu'aurait été la population en leur absence. Au contraire, la méthode développée ici remonte le temps à partir d'une date (ici 2011) pour laquelle on dispose d'informations permettant de le faire. Dans les deux cas, des hypothèses sur la

situation contrefactuelle (inconnue par définition) sont nécessaires. Dans la plupart des études, elles sont conservatrices. C'est la méthode de la population fermée qui a été appliquée par Philipov et Schuster (2010) pour mesurer, en 2007, l'apport démographique « de l'immigration nette des étrangers aux sorties de nationaux près » dans les pays de l'Union européenne. D'après leur étude, en 2007, les migrations depuis 1960 auraient apporté 10 millions de personnes à la population française (soit 16,2 %). D'après nos estimations, l'apport de l'immigration étrangère depuis 1960 serait de 9,7 millions en 2011 (soit 15,4 % de la population). Si on rétropele cet apport trois ans plus tôt, il serait proche de 9,4 millions, soit environ 600 000 d'écart avec l'estimation de Philipov et Schuster pour la migration nette en France en 2007. Cette différence reflète surtout la grande migration des rapatriés d'Algérie du début des années 1960. La comparaison entre l'estimation de Philipov et Schuster pour la France en 2007 et celle d'Edmonston (2010, p. 71) pour le Canada en 2006 est en faveur du Canada où, sans flux migratoire depuis 1961, la population canadienne aurait compté 8,3 millions d'habitants en moins, soit 26 % de la population.

En France, l'effet sur la structure par âge en 2011 est modéré et le léger rajeunissement constaté n'aurait pas changé fondamentalement les taux de dépendance et les rapports de soutien, notamment le rapport de soutien réel. Il ne suffit donc pas de rajeunir quelque peu la population française par l'immigration étrangère pour que celle-ci se traduise par un allègement de la charge de ceux qui ne travaillent pas. Ce que l'on gagne côté jeunesse, on le perd par une insuffisante participation au marché du travail. C'est vrai rétrospectivement, on vient de le voir avec l'apport démographique de l'immigration des années 1960-2010. Cela vaut aussi pour l'avenir, sauf à améliorer le fonctionnement du marché du travail et l'employabilité des immigrants, de leurs descendants mais aussi de l'ensemble de la population d'âge actif (Tribalat, 2013). La France ne profite guère du léger effet rajeunissant en raison de la faiblesse des taux d'emploi des personnes apportées par l'immigration étrangère et des taux d'emploi en général, faibles aux deux bouts de la population en âge de travailler. Par ailleurs, cet effet est suspendu à terme à la perpétuation de l'immigration étrangère car les immigrés et leurs descendants vieillissent aussi et la fécondité s'adapte dès la première génération née en France. Leur apport démographique remonte inexorablement la pyramide des âges. Le principal effet démographique de l'immigration étrangère est quantitatif. L'immigration étrangère fait augmenter la population. Elle en change aussi sa composition ethnique. C'était l'une des interrogations majeures de Jacques Henripin lorsqu'il entreprenait, en pionnier avec son jeune collègue Louis Pelletier, son étude prospective à la fin des années 1980. Il avait eu l'intuition des problèmes sociaux majeurs que poserait la stratégie qui consiste à compter sur l'immigration pour assurer la pérennité de la société québécoise, stratégie qu'il qualifiait de « fortement héroïque ». Il persistait dans *Les souvenirs et réflexions d'un ronchon* : « Les immigrés sont certes un enrichissement ; ils ne sont cependant pas des substituts aux naissances. Au bout du compte, une société n'est plus seulement enrichie par les apports nouveaux ; elle est remplacée par un échantillon des sociétés de la terre. Et l'on ne peut deviner par quelles luttes certains groupes ethniques ou linguistiques domineront les autres. Il est peut-être plus sage de faire ses enfants soi-même. Mais il y faudra une contribution de la société beaucoup plus importante que par le passé » (1988, p. 118).

BIBLIOGRAPHIE

- ARBEL, J. 2012. *Estimation du nombre d'immigrants adultes des pays tiers vers la France. Comment réconcilier le recensement et les titres de séjour ?* Conseil national de l'information statistique, 12 p. [http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/commissions/demographie_et_questions_sociales/2012/documents_complementaires/DC_2012_2e % 20reunion_COM_D % C3 % 20Agmographie_Immigrants_pays_tiers_France_Insee.PDF](http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/commissions/demographie_et_questions_sociales/2012/documents_complementaires/DC_2012_2e_%20reunion_COM_D_%20C3_%20Agmographie_Immigrants_pays_tiers_France_Insee.PDF)
- AUBRY, B., BERGOUIGNAN, C., CAUCHI-DUVAL, N. et A. PARANT. 2005. « L'évolution de la population de la France depuis 1946 : tendances et perspectives », dans C. BERGOUIGNAN, C. BLAYO, A. PARANT, J.-P. SARDON et M. TRIBALAT, *La Population de la France, Tome II*, CUDEP : 49-76.
- BRAHIMI, M. 1980. « Chronique de l'immigration », *Population*, 1 : 173-187.
- COLEMAN, D. et R. ROWTHORN. 2004. « The Economic Effects of Immigration in the United Kingdom », *Population and Development Review*, 30, 6 : 579-624.
- DEPOID, P. 1942. « Les naturalisations en France, 1870-1940 », *Études démographiques*, 3, Service national des statistiques, Imprimerie nationale, 148 p.
- DUCHESNES, L. 1993. « Évolution de la population au Québec et au Canada depuis un siècle et demi en l'absence de migrations », *Cahiers québécois de démographie*, 22, 1 : 1-23.
- EDMONSTON, B., 2010. « The contribution of Immigration to Population Growth », dans SALZMANN T, EDMONSTON B. et RAIMER J., *Demographic Aspects of Migration*, Springer, 348 p.
- FRAZZINI, F. 2007. « The Future Development of EU Migration Policy », Odysseus Summer School, Brussels. <http://www.libertysecurity.org/article1563.html>.
- GIBSON, C. 1975. « The Contribution of Immigration to United States Population Growth : 1790-1970 », *International Migration Review*, 9, 2 : 157-175.
- GIBSON, C. 1992. « The Contribution of Immigration to the Growth and Ethnic Diversity of the American Population », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 136, 2 : 157-175.
- HÉMERY, S. et O. RABUT. 1973. « Les contributions des étrangers à la natalité en France », *Population*, 6, 1973 : 1063-1077.
- HENRIPIN, J. et L. PELLETIER. 1986. « Un quart d'allogènes au Québec dans cent ans ? », *Cahiers québécois de démographie*, 15, 2 : 227-251.
- HENRIPIN, J. et L. PELLETIER. 1987. « Trois correctifs à "un quart d'allogènes... ?" », *Cahiers québécois de démographie*, 16, 1 : 145-164.
- HENRIPIN, J. 1998. *Souvenirs et réflexions d'un ronchon*. http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales
- LANDRY, A. 1945. *Traité de démographie*, Paris, Payot, 651 p.
- LANZIERI, G. 2011. *Fewer, older and multicultural ? Projections of the EU populations by foreign/national background*. Eurostat, Commission européenne, Methodologies and Working papers, 37 p.
- LEBRAS, H. 1991. « The demographic impact of post-war migration in selected OECD countries », dans OECD, *Migration. The Demographic Aspects*, Paris, OCDE : 15-26.
- MESLÉ, F. et J. VALLIN. http://www.ined.fr/cdrom_vallin_mesle/Tables-de-mortalite/Tables-de-gene.
- NADOT, R. 1967. « Effet de l'immigration sur la natalité de la France en 1953 », *Population*, 3 : 483-510.

- NATIONS UNIES. 2000. « Les migrations de remplacement. S'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations ? », Résumé analytique, Division de la Population, Département des Affaires Économiques et sociales, 6 p.
- PHILIPOV, D. et J. SCHUSTER. 2010. *Effect of Migration on Population Size and Age Composition in Europe*, European Demographic Research Papers, 91 p. http://www.oeaw.ac.at/vid/download/edrp_2_10.pdf.
- PLA, A. et C. BEAUMEL. 2012. « Bilan démographique 2011, La fécondité reste élevée », *Insee-Première*, 1385, 4 p.
- SAUVY, A. 1927. « La population étrangère en France et les naturalisations », *Journal de la société de statistique de Paris*, réédité dans *Annales de Démographie*, Paris, 1989 : 60-72 et 89-97.
- TRIBALAT, M. 1989. « Immigrés, étrangers, Français : l'imbroglio statistique », *Population et Sociétés*, 241, 4 p.
- TRIBALAT, M. (dir.) 1991. *Cent ans d'immigration, Étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*. Ined/PUF, 302 p.
- TRIBALAT, M. 2005. « Fécondité des immigrés et apport démographique de l'immigration étrangère », dans C. BERGOUIGNAN, C. BLAYO, A. PARANT, J.-P. SARDON et M. TRIBALAT, *La Population de la France, Tome II*, CUDEP : 727-770.
- TRIBALAT, M. 2013. *Assimilation, La fin du modèle français*. Éditions du Toucan, 348 p.